



Arnaque panneaux photovoltaïques

Par **Luciecache**, le **08/06/2017 à 22:56**

Bonjour. Nous avons fait poser des panneaux photovoltaïques avec un crédit affecté. Le tout soi disant auto financé. Nous nous sommes rendus compte trop tard de l'arnaque. Les panneaux ont été posés avant même que le crédit soit accepté. La question est si on demande a ce que le crédit spit refusé que se passera t il? Vont ils devoir enlevez les panneaux? A nos frais? Devrons nous quand même payer les panneaux d'une autre manière? Merci de votre aide.

Par **Visiteur**, le **08/06/2017 à 22:58**

Bonjour,
Lorsque le crédit est dit "affecté", son refus par l'organisme prêteur annule de fait l'objet de l'emprunt.